

# L'INFORMATION DE VOS DÉLÉGUÉS SYNDICAUX CFDT

#DS



COMMUNICATION  
CONSEIL CULTURE  
ORANGE



**La CFDT toujours à vos côtés Négocie et obtient pour vous le meilleur accompagnement financier !**

LA CFDT NÉGOCIE POUR VOUS

TELETRAVAIL...  
DROIT À LA  
DÉCONNEXION...  
BIEN-ÊTRE ET  
RECONNAISSANCE...



Séance de négociation du 25 janv. 2019 (Base si aucun Accord signé):	Séance de négociation du 6 fév. 2019 :
Astreinte E/RS dép. 49, 53, 72, 85 :	Astreinte E/RS dép. 49, 53, 72, 85
Cat C → promotion bande D +6%	Cat C → promotion bande D +6% <b>avec mini 1500€ brut</b>
Cat D → AI hors ARCQ +6%	Cat C → promotion bande D +6% <b>avec mini 1500€ brut</b>
<b>Astreinte E/RS CSM Quimper :</b>	<b>Astreinte E/RS CSM Quimper</b>
Cat D → AI hors ARCQ +6%	Cat D → AI hors ARCQ +6% <b>avec mini 1500€ brut</b>
Prime de tutorat : 400€ brut	Prime de tutorat : <b>600€ brut</b>
<b>Astreinte RS dép. 44 :</b>	<b>Astreinte RS dép. 44 :</b>
Cat C → promotion bande D +5%	Cat C → promotion bande D +5% <b>avec mini 1300€ brut</b>
Cat D → AI hors ARCQ +5%	Cat D → AI hors ARCQ +5% <b>avec mini 1300€ brut</b>
<b>Astreinte RS dép. 35 :</b>	<b>Astreinte RS dép. 35 :</b>
AI hors ARCQ +3%	AI hors ARCQ <b>+4% avec mini de 1000€ brut</b>
Prime de sortie d'astreinte : 2300€ brut (2000€ sur l'ancien accord UIB)	Prime de sortie d'astreinte : <b>2300€ brut</b> (tech E) ou <b>3000€ brut</b> (tech RS)

\*AI : Augmentation Individuelle  
En orange les avancées obtenues

## La CFDT signe l'Accord Astreintes à l'UI Ouest

Cet accord, négocié sur 3 séances, a été signé par deux organisations syndicales la CFDT et la CGT. La CFDT fortement actrice a revendiqué, entre autre, la mise en œuvre de seuils planchers garantissant ainsi un minima d'augmentation. Ainsi pour tous les premiers salaires les % d'augmentation et les primes ont pu être revus à la hausse. Sans signature d'accord d'au moins deux organisations syndicales l'entreprise voulait appliquer, simplement, les mesures proposées lors de la séance du 25 janvier (Cf. tableau). La CFDT, en tant que signataire a pris ses responsabilités, comme à chaque fois que cela bénéficie et apporte des avancées aux salariés. L'accompagnement financier va, ainsi, profiter à 53 techniciens bande C ou D. Ils pourront aussi bénéficier, comme tout salarié, des mesures ARCQ les années suivantes (sous réserves de développement de compétences validées par le manager).

**Vos élus CFDT sont à votre disposition pour compléter cette information. N'hésitez pas à revenir vers nous.**

